



PROJET N° LT-21

AMENAGEMENT D'UNE PLACE A GASTUCHE

1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

Gastuche est actuellement un village où la convivialité et la proximité sont relativement peu développées. En effet, ce village est fort marqué par la chaussée de Wavre qui est une coupure et un lieu très peu sécurisé et sécurisant. Les voitures y sont nombreuses et rapides. La sécurisation de la traversée du village (fiche LT-19) est une première étape vers le développement de la convivialité et du caractère rural du village.

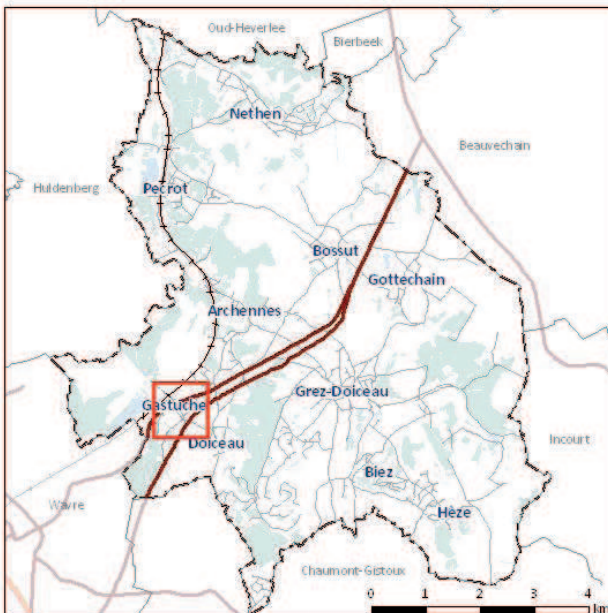
Le village ne possède pas réellement de lieu public convivial, servant de lieu d'échanges sociaux. Ce genre d'installation favoriserait les rencontres entre les habitants et renforcerait le tissu social d'un village encore peu cohérent.

La partie du village située au sud de la chaussée de Wavre est une Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) et fera donc l'objet d'un aménagement particulier réfléchi dans sa globalité. Il serait donc intéressant, lors de l'aménagement de cette ZACC, d'imaginer le développement de la convivialité au sein du nouveau quartier, en favorisant par exemple la création d'une place, sécurisée, ouverte (ne servant pas uniquement de parking), conviviale et située au centre du village. La liaison entre cette place et la gare ou un arrêt de bus, par exemple, devrait également être sécurisée également.

Par ailleurs, un projet de maison de village fait également l'objet d'une fiche du PCDR (fiche LT-24). La proximité entre la place et cette maison de village faciliterait l'organisation d'événements, permettrait par exemple l'organisation de jeux intervillages (fiche LT-03) par le comité de village de Gastuche, et sécuriserait les abords de la maison de village.

2. LOCALISATION DE L'ACTION :

La ZACC de Gastuche, sud de la chaussée de Wavre :



3. ORIGINE DE LA DEMANDE :

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (GT « Convivialité/solidarité et logement »)
- Administration communale
- CLDR

4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL

L'action contribue à mettre en oeuvre les défis et les objectifs suivants :

AXE N°1 : En 2021, Grez-Doiceau pourra répondre à la demande en logements et en services pour toutes les générations

1.3 Favoriser les échanges entre générations

AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :

Cette fiche est à mettre en lien avec :

MT-02 : Aménager des pôles intermodaux aux abords des gares et arrêts de bus principaux

LT-03 : Réflexion sur l'organisation de jeux intervillages

LT-19 : Sécuriser la traversée du village de Gastuche

LT-24 : Aménager une maison de village dans la ZACC de Gastuche

6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
(2012-2014)	(2015-2018)	(2018-2022)

7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE) POUVANT ETRE IDENTIFIES A CE STADE :

SPW-DGO1 (Travaux subsidiés)

SPW-DGO3 (Direction du développement rural)

SPW-DGO4 (Service extérieur de Wavre)

IBSR

Police locale (zone de police des Ardennes Brabançonnaises)

CCATM

CLDR

Commerçants/enseignants

Riverains

8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L ?

Environnement	
Social	Espace de convivialité Rencontres intergénérationnelles facilitées
Économique	Mise en valeur des commerces
Culturel	Développement de jeux intervillages